

Dossier de demande de validation des études supérieures

Réorientation des étudiants de PACES de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier
vers une 2^{ème} année de Licence

Inscription sollicitée pour l'année universitaire 2020/2021

2^{ème} année de Licence parcours :

.....

Le candidat :

NOM :

Prénoms :

Numéro étudiant UPS :

Date et lieu de naissance :

Nationalité :

Adresse :

.....

Code Postal : Ville :

N° de téléphone : Email :

Situation familiale : Enfant à charge :

Acquis scolaires et/ou universitaires

- Baccalauréat :

- Titre d'accès (ou enseignement suivi) au diplôme postulé :

.....

Pays d'obtention : Académie :

Validation des études :

Situation universitaire :

Année	Etablissement fréquenté - libellé exact et adresse-	Diplôme ou examen préparé	Résultats obtenus	
			Succès	Echec

Dernière inscription à l'Université :

Année universitaire :

Intitulé de l'université :

Séjours à l'étranger, stage, etc. :

.....

Joignez les documents nécessaires (programmes, diplômes, attestations de stage, rapports, ...)

Si vous avez interrompu vos études, indiquez la durée de l'interruption et la cause :

.....
.....
.....
.....

Si vous changez d'orientation, donnez les raisons de ce changement :

.....
.....
.....
.....

J'atteste sur l'honneur que les renseignements indiqués dans ce dossier sont sincères et véritables.

Le

A

Signature

Décision de la commission pédagogique :

Favorable

Signature de l'Enseignant
Responsable

Défavorable

Motif :

Pièces à joindre au dossier :

- Une lettre de motivation précisant le projet d'étude et professionnel
- Les choix de réorientation du candidat
- Les résultats des épreuves sanctionnant la PACES
- La copie des notes obtenues au baccalauréat
- Uniquement pour STAPS :
 - o CV mettant en valeur le parcours sportif du candidat et les preuves d'implication dans un club ou une fédération sportive
 - o Certificat médical de non contre-indication à la pratique physique et sportive

Remarques importantes

- L'examen du présent dossier ne pourra se faire que s'il permet votre inscription aux études envisagées dans les délais réglementaires.
- La liste des pièces demandées n'est pas limitative et le candidat peut compléter sa demande par tous documents susceptibles d'éclairer l'établissement sur la nature et le niveau de ses connaissances, ses acquis et ses apprentissages.
- La dispense accordée pour l'accès à un niveau de l'enseignement Supérieur n'est valable que pour l'année universitaire indiquée sur la décision.

Dossier à retourner :

- Pour les formations de la FSI, dans les 7 jours suivants l'obtention de vos résultats :
.par mail : fsi.admdf@univ-tlse3.fr
- Pour les formations de la F2SMH, dès l'obtention des résultats et jusqu'au 24/07, puis du 24/08 au 28/08 :
. par mail (de préférence) : f2smh.admissions@univ-tlse3.fr
- . à la F2SMH – Scolarité